
Le travail intellectuel : histoire (1600-1900)

Dinah Ribard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16885>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 307-309

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Dinah Ribard, « Le travail intellectuel : histoire (1600-1900) », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 15 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16885>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Le travail intellectuel : histoire (1600-1900)

Dinah Ribard

Dinah Ribard, *maître de conférences*

1. Écrire l'avenir : projets, réformes, utopies. 2. Savoirs déplacés (XVII^e-XIX^e siècle)

- 1 LE séminaire s'est ouvert cette année avec l'ambition de procéder à un premier repérage des questions et des enjeux liés au projet d'une histoire du travail intellectuel, et non des professions intellectuelles, des personnels intellectuels, des institutions culturelles ou encore des disciplines de savoir. Une question, celle de la visibilité, a été plus particulièrement creusée : parce qu'il n'est pas réductible aux occupations des professions intellectuelles (définies, précisément, par leur appartenance aux institutions où s'exercent les disciplines, ou comme le résultat d'une professionnalisation), le travail intellectuel exige, pour pouvoir être étudié en tant que tel, la construction de terrains d'observation. Cette opération permet aussi d'identifier les moments de passage, fugaces ou plus durables, de l'invisibilité à la visibilité : c'est alors la capacité des pratiques intellectuelles à désorganiser les définitions institutionnelles, à redistribuer les rapports entre compétences, emplois et métiers, qui rend possible des déplacements sociaux le plus souvent observés à l'échelle individuelle. Les implications politiques de ces remises en cause sont évidentes, mais leur interprétation doit être donnée pour chaque cas : elles peuvent aussi bien aboutir à la contestation des hiérarchies de pouvoir, que les déplacer ou les conforter.
- 2 Aborder l'histoire sociale des institutions culturelles (universités, académies, ordres religieux, etc.) et des disciplines par le biais de la désinstitutionnalisation des pratiques (ou par les pratiques) a aussi permis de commencer à revisiter des questions comme celle de la vulgarisation (mise en perspective notamment à l'aide du cas des livres de théologie en français et, dans une autre séance, à partir de la production polémique

suscitée, en 1643-1644, par l'intensification du conflit entre l'Université de Paris et le collège jésuite de Clermont), de la disciplinarisation entre XVII^e et XVIII^e siècle (à partir notamment d'un texte de Michel Foucault), de la distinction savoir/savoir-faire, ou du marqueur du genre (une séance a été consacrée aux livres « pour les dames »). Une autre question a été constamment à l'horizon de la réflexion : celle de l'élargissement du cadre d'observation, de la mise en rapport des pratiques qui nous apparaissent à l'évidence comme intellectuelles (lire, écrire, penser, composer, théoriser) avec d'autres (rendre ou demander des services, obtenir des protections, par exemple, ou, à une autre échelle, construire une carrière – ce qui a notamment amené à travailler sur les correspondances entre Descartes et l'artisan Ferrier, d'une part, et entre George Sand et Agricol Perdiguer, d'autre part).

- 3 Deux dossiers ont fait l'objet de plusieurs séances. D'abord, le cas de Claude Irson, un enseignant et auteur de manuels de grammaire, puis d'arithmétique et de comptabilité (il apparaît à ce titre dans les enquêtes de Pierre Jeannin et Jochen Hoock sur les *Ars mercatoria*) qui parvient, à la fin du XVII^e siècle, à se constituer une compétence spécifique (qu'on a caractérisée comme une posture « réglementaire ») à la jonction de la comptabilité et du droit, et à faire reconnaître cette compétence en obtenant une charge d'expert inventée pour lui. Ce parcours, indissociable de son insertion dans le monde marchand parisien, croise aussi l'action politique : aux yeux de ses protecteurs proches du ministre, Irson a su apparaître (de là un livre composé sur commande) comme capable de répondre au besoin d'une interprétation pratique des ordonnances Colbertiennes. Ce cas a ainsi permis d'aborder de biais la question des rapports entre savoirs et techniques de pouvoir et celle des projets de réforme. Ensuite, on a repris le dossier du « menuisier-poète » Adam Billaut, présenté dès l'origine, et plus encore au moment des polémiques sur les « poètes-ouvriers », dans les années 1830-1840 (polémiques partiellement liées à l'action des saint-simoniens), comme le cas unique d'un écrivain artisan au XVII^e siècle. Il s'agissait ici de comprendre les moyens, le sens et les enjeux de la construction d'une telle identité, dans la France du premier XVII^e siècle, pour un poète dont l'appartenance au monde de l'artisanat est très discutable, et pour les hommes de lettres qui ont participé à cette mise en scène. Il s'agissait également par là de revisiter le moment de production scripturaire intensive sur le phénomène de longue durée des écrivains ouvriers ou artisans qu'a été l'événement « poètes-ouvriers » (qui était aussi un événement « poètes locaux »), sous la monarchie de Juillet.

Publications

- « Réduire une équivoque. Textes et conduites dans la polémique entre Bossuet et Fénelon », *Cahiers du CRH*, « Stratégies de l'équivoque », 33, avril 2004, p. 141-154.
- Avec N. Schapira, « Équivoque, écriture et action. Éléments de discussion avec Jean-Pierre Cavaillé », *op. cit.*, p. 187-188.
- « Anonymat philosophique et exigence autoriale à l'époque moderne », dans *Identités d'auteur dans l'Antiquité et la tradition européenne*, C. Calame et R. Chartier (éd.), Grenoble, Jérôme Millon, 2004, p. 119-126.

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe